



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte



16004971

Déposé / Reçu le

30 DEC. 2015

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/01/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 432.324.545

Dénomination

(en entier) : **Eli Lilly Belgian Pension Fund**

(en abrégé) :

Forme juridique : Organisme de financement de pensions (OFP)

Siège : Rue du Marquis 1, B-1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Représentant du Commissaire agréé - Ernst & Young

L'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 30 juin 2015 a acté :

CHANGEMENT DU REPRESENTANT DU COMMISSAIRE AGGREGÉ :

Il est à noter qu'à partir du 30 juin 2015, le Réviseur Agréé E&Y Nicole Verheyen se retire comme représentant permanent.

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises scrl en tant que commissaire de l'entreprise, sera dorénavant représenté par Monsieur Jean-François Hubin.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 13 novembre 2015 a acté ce qui suit :

CHANGEMENT DU REPRESENTANT DU COMMISSAIRE AGGREGÉ :

Il est à noter qu'à partir du 02 octobre 2015, le Réviseur Agréé E&Y Jean-François Hubin se retire comme représentant permanent.

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises scrl en tant que commissaire de l'entreprise, sera dorénavant représenté par madame Nicole Verheyen.

Certifié exact, le 16 décembre 2015

Johan Van Loock
Membre de la gestion journalière

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature